



Séance du 1^{er} septembre 2020

2020-09-07

Reçu le

11 SEP. 2020

MAIRIE de THÉLUS

62580

BRUP

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le premier du mois de septembre à 19h00, le Conseil municipal de THELUS s'est réuni exceptionnellement à la salle des fêtes de Thélus sous la présidence de Monsieur MILLEVILLE Bernard, Maire, par suite d'une convocation en date du 26 août 2020

Étaient présents : MM. MILLEVILLE Bernard, DEMARCQ Jean-Paul, DEVRED Séverine, LEFEBVRE Hervé, WIECZOREK Nadine, DELIGNE Jean-François, PETIT Isabelle, LEOPOLD Noam, GYSELINCK Anne, MAILLY Hervé, LEGRAND Sébastien, DUPAYAGE Sabrina, PONCHANT Jean-Luc

Étaient absents : Mme DUPONT Béatrice

(procuration à M. DELIGNE Jean-François)

Mme KOWALCZYK Sylviane

(procuration à Mme DEVRED Séverine)

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul DEMARCQ

Objet : Enquête Publique : Avis sur la demande d'exploiter un entrepôt frigorifique sur le territoire de Bailleul Sire Berthoult et de St Laurent Blangy

La séance ouverte,

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique a été diligentée par la Préfecture du Pas-de-Calais sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire par la Société KLOOSTERBOER Arras en vue d'exploiter un entrepôt frigorifique sur le territoire des communes de Bailleul sire Berthoult et de Saint Laurent Blangy.

Cette enquête publique se déroule du 24 août au 24 septembre 2020.

Le dossier relatif à cette affaire a été transmis à la mairie de Thélus, afin que le Conseil Municipal puisse apporter ses observations et se prononcer sur la demande de ladite société.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un **avis défavorable** à ce dossier selon le vote suivant :

Favorable : 1 voix (M. LEFEBVRE Hervé)

Abstention : 3 voix (M. DELIGNE Jean-François, MAILLY Hervé et Mme DUPONT par procuration)

Défavorable : 11 voix (MM MILLEVILLE Bernard, DEMARCQ Jean-Paul, DEVRED Séverine, WIECZOREK Nadine, PETIT Isabelle, LEOPOLD Noam, GYSELINCK Anne, LEGRAND Sébastien, DUPAYAGE Sabrina, PONCHANT Jean-Luc et Mme KOWALCZYK Sylviane par procuration)



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

B. MILLEVILLE